

le 2.0, un casse-tête !

Concernant les risques liés au WEB 2.0 et les réseaux sociaux, Dominique Loiselet le directeur régionale de Websense pense que « Généralement de façon involontaire, l'internaute va poster sur ces sites des informations qui peuvent être sensibles pour une organisation. Il faut que l'entreprise puisse protéger les informations qui sortent de son système d'information à destination d'Internet ». Il n'est pas très intéressant de bloquer des sites comme FaceBook ou encore LinkedIn qui restent une source d'information importante pour les services de ressources humaines dans une entreprise. Les réseaux sociaux deviennent presque obligatoires dans une organisation pour faire du recrutement de collaborateurs, les commerciaux utilisent aussi les réseaux sociaux pour s'informer sur les prospects. Il est extrêmement difficile de sécuriser les réseaux sociaux par des solutions classiques. Il faudrait plutôt passer par la sensibilisation des utilisateurs pour une utilisation professionnelle du web2.0.

PAS DE SOLUTION MIRACLE

Nous l'avons donc compris, il n'existe pas de solution miracle pour sécuriser les systèmes d'informations et lutter contre la cybercriminalité.



C'est plutôt un ensemble d'action qu'il faut mettre en place et impliquer surtout l'être Humain qui reste autant le garant que la faille des informations stratégiques d'un organisme. Comme nous le disons toujours, lorsque le salarié termine sa journée de travail, il rentre chez lui avec son cerveau. Le jour où une entreprise réussira à garder les cerveaux de ses collaborateurs à l'intérieur de son système sécurisé, elle pourrait alors (peut être) prétendre à un niveau de sécurité optimal. En attendant ce jour là, protégez-vous et anticipez !

MOUNIR ROCHDI